

LISTE DES DÉCISIONS DU CONSEIL DE L'AIDE SOCIALE de jeudi, le 24 janvier 2019

Présent: Anne-Sophie Roijen, Bernard Liégeois, Guy Ernon, Hilde Broers,
Kurvers Marie-Noëlle, Michaël Henen, Rik Tomsin, Nicolas Droeven:
Membres du conseil
Joris Gaens: Président
Maike Stieners: Directeur général

Openbare zitting

1. Approbation règlement intérieur conseil du CPAS

À l'entrée de la nouvelle législature, le Conseil doit établir un nouveau règlement concernant le fonctionnement du Conseil.

5 pour, 4 contre

Approbation règlement intérieur conseil du CPAS.

2. Désignation d'un représentant du Bureau Permanent dans le Conseil Consultatif pour la livraison d'énergie/eau

Le Conseil doit désigner un membre du Bureau Permanent dans le Conseil Consultatif pour la livraison d'énergie/eau.

Par vote secret

5 pour, 4 contre

Joris Gaens est désigné comme représentant du Bureau Permanent dans le Conseil Consultatif pour la livraison d'énergie/eau.

3. Désignation des représentants pour l'assemblée générale du LSB² (Limburgs Steunpunt Lokaal Beleid)

On demande que le Conseil désigne deux représentants pour l'assemblée générale du LSB² (Limburgs Steunpunt Lokaal Beleid)

5 pour, 4 contre

Joris Gaens est désigné comme représentant du Bureau Permanent pour l'assemblée générale du LSB².

5 pour, 4 contre

Hilde Broers est désignée en remplacement.

9 pour

Luc Brepoels est désigné comme représentant d'administration pour l'assemblée générale du LSB².

4. Communications

Prise de connaissance des communications adressées au Président et membres du Conseil de l'Aide Sociale.

Séance fermée

5. Prise de connaissance du Bureau Permanent

Le Conseil prend connaissance des décisions prises par le Bureau Permanent en date du 18 et 27 décembre 2018 et du 15 janvier 2019.

Pour le CPAS

Directeur général

Président

Maike Stieners

Joris Gaens